



| | |
|----|--|
| 3 | Aperçu d'ABO Wind |
| 4 | Le mot des directeurs |
| 6 | Rapport de gestion 2011 d'ABO Wind AG |
| 12 | Bilan d'ABO Wind AG |
| 14 | Compte de résultat d'ABO Wind AG |
| 15 | Extrait de l'annexe d'ABO Wind AG |
| 20 | Extrait du bilan du groupe ABO Wind |
| 22 | Extrait du compte de résultat du groupe ABO Wind |
| 23 | Organisation groupe ABO Wind |

Mentions légales

Editeur : ABO Wind AG, Unter den Eichen 7, 65195 Wiesbaden, www.abo-wind.de

Contact : Alexander Koffka, Presse et relations publiques

Tel : 00 49 6 11 / 26 765 – 515, Fax : 00 49 6 11 / 26 765 – 599, alexander.koffka@abo-wind.de

Graphisme : Claudia Tollkühn, www.tollkuehn-design.de, crédit photo : Gabriele Röhle, photographe ADG.

Aperçu d'ABO Wind

Collaborateurs

188

Orientation internationale

Développement de projets dans neuf pays

Réalisations actuelles

Implantation de 313 éoliennes et 7 centrales biogaz avec une puissance nominale totale de 550 MW

Protection du climat

Chaque année, les installations évitent l'émission de 900.000 tonnes de gaz carbonique

Production énergétique

Chaque année, les installations produisent 1,1 millions de mégawatt-heures d'électricité – ce qui correspond à la consommation de 290.000 ménages de trois personnes

Projets à venir

Environ 1.700 MW – dont la moitié à un stade de développement avancé

Volume annuel de projets

Environ 200 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2011 du Groupe ABO Wind

77,6 millions d'euros

Bénéfice 2011 du Groupe ABO Wind

4,2 millions d'euros

Filiales ABO Wind

| | |
|------|--|
| 100% | ABO Wind Verwaltungs GmbH Sociétés en commandite complémentaire pour parcs éoliens |
| 100% | ABO Wind Betriebs GmbH Gestion d'exploitation de parcs éoliens en Allemagne |
| 100% | ABO OMS Ltd. Gestion d'exploitation de parcs éoliens en Irlande |
| 100% | ABO Wind Biomasse GmbH Sociétés en commandite complémentaire pour projets biomasse |
| 99% | ABO Wind España S.A. Développement de projets en Espagne |
| 100% | ABO Wind SARL Développement de projets en France |
| 85% | ABO Wind Energías Renovables S.A. Développement de projets en Argentine |
| 100% | ABO Wind Belgium SPRL Développement de projets en Belgique |
| 100% | ABO Wind UK Limited Développement de projets en Grande-Bretagne |
| 100% | ABO Wind Ireland Limited Développement de projets en Irlande |
| 100% | ABO Wind Northern Ireland Limited Développement de projets en Irlande du Nord |
| 35% | ABO Invest AG Exploitation de fermes éoliennes |
| 100% | ABO Wind Bulgaria Eood Développement de projets en Bulgarie |
| 99% | ABO Wind Uruguay S.A. Développement de projets en en Uruguay |
| 100% | ABO Wind Mezzanine GmbH & Co.KG Financement de parcs éoliens |
| 100% | ABO Wind Mezzanine II GmbH & Co.KG Financement de parcs éoliens |
| 100% | ABO Wind Biogas-Mezzanine GmbH & Co.KG Financement de projets biomasse |

Wiesbaden, mai 2012

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

La dynamique de croissance du marché éolien, notamment dans le Sud et dans le Centre de l'Allemagne, s'est poursuivie l'année passée. ABO Wind en a bénéficié dans une très large mesure grâce à ses excellentes références dans ces zones géographiques qui accusent un certain retard sur le plan des énergies renouvelables, et où le groupe intervient désormais pour répondre aux besoins.

Le développement fulgurant des technologies permet aujourd'hui de rentabiliser la production d'électricité éolienne dans des régions même moins ventées. En effet, une éolienne moderne, dotée d'un moyeu de 120 à 140 mètres de hauteur, d'un rotor d'environ cent mètres de diamètre et implantée sur un site moyennement venté, produit aujourd'hui une quantité d'électricité équivalente à la consommation de 1 500 foyers de taille moyenne, ce qui conforte l'éolien terrestre dans son statut de technologie de production d'électricité verte la plus efficace. Nombreuses sont les régions qui possèdent les atouts nécessaires pour contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique tout en renforçant le développement économique local. Les habitants de ces régions mais aussi les élus locaux sont de plus en plus disposés à tirer parti de ces atouts et, pour cela, à s'accommoder également d'une modification de leurs paysages.

Sur le plan économique, l'énergie éolienne terrestre constitue le moyen le plus avantageux de produire de l'électricité. Les coûts de production directs d'un kilowattheure d'origine fossile (charbon et gaz) ou nucléaire sont certes inférieurs. Mais si l'on tient compte des coûts induits pour l'environnement et le climat, la supériorité de l'énergie éolienne, notamment terrestre, est incontestable. Les parcs éoliens en haute mer étant

soumis à des risques techniques et économiques plus importants, l'électricité qui y est produite est d'un coût notablement plus élevé, sans compter la nécessité de la transporter sur de longues distances.

Le bénéfice d'ABO Wind AG pour l'exercice 2011 a atteint une valeur record de près de 7,5 millions d'euros. Le groupe annonce aujourd'hui un ratio de fonds propres de 53 %, ainsi qu'un résultat des plus positifs, de 4,2 millions d'euros.

Outre le renforcement des fonds propres par des apports en réserves sur les bénéfices non distribués, le financement de l'entreprise est actuellement garanti par un nouveau prêt de plus de 8 millions d'euros sur une durée de cinq ans.

Si l'Allemagne reste le principal moteur de cet essor, les autres pays ne sont pas en reste. En Irlande, par exemple, nous avons procédé en 2011 à la mise en service de notre deuxième parc éolien : le site de Glenough compte 13 éoliennes d'une puissance totale de 32,5 MW ; il s'agit à ce jour du plus grand parc de l'histoire d'ABO Wind.

La France demeure le deuxième marché du groupe, en nombre de collaborateurs et de projets en phase d'études. Après quelques années de vaches maigres, la conjoncture y est redevenue positive. Nous sommes parvenus à obtenir plusieurs permis de construire purgés de tout recours pour de nouveaux parcs éoliens. La chose est devenue suffisamment rare, ces dernières années, pour mériter une mention spéciale.

En Espagne, en revanche, le gouvernement a mis un coup d'arrêt provisoire au développement des énergies renouvelables en décidant, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas promulguer de nouvelles dispositions relatives à l'achat de l'électricité



d'origine renouvelable. Nous avons donc réduit nos activités dans le pays. Le plus important, pour 2011, est d'avoir trouvé un investisseur local pour le site de Velez Rubio (50 MW), lequel bénéficie encore de l'ancien tarif d'achat. Le projet de raccordement au réseau a toutes les chances d'aboutir en 2012.

Le planning d'ABO Wind pour les cinq prochaines années est bien rempli. Au cours de la seule année 2011, nous avons développé 600 MW de nouveaux projets en Europe, dont 250 MW en Allemagne. Pour accélérer la construction de ces parcs éoliens, il nous a fallu notamment renforcer les effectifs de nos bureaux d'études allemands, mais aussi de nos services de construction et de génie électrique. ABO Wind compte déjà près de 200 collaborateurs. D'autres recrutements sont toutefois prévus. Sur le plan stratégique, signalons notre partenariat récent avec Mainova, important fournisseur d'électricité en Allemagne, réputé pour sa fiabilité exemplaire. Conjuguer les compétences de deux acteurs importants du marché de l'énergie, tels qu'ABO Wind et Mainova, constitue un atout concurrentiel crucial, pour obtenir les meilleurs sites éoliens.

Avec la création d'ABO Invest en 2010, nous avons placé la barre haut en matière de participation citoyenne. Notre action éolienne citoyenne permet à toute personne d'investir directement dans un portefeuille d'installations de production d'électricité renouvelable à la fois diversifié et appelé à croître. Plus de 1 000 investisseurs ont déjà souscrit au capital de la société qui exploite actuellement 34 éoliennes et une centrale de biogaz. L'émission de cinq millions de nouvelles actions, en mars 2012, jette les bases indispensables pour poursuivre cette expansion. L'évolution du cours de l'action ABO Invest (numéro d'identification du titre : A1EWXA) est conforme aux prévisions.

Les investisseurs tirent ainsi profit de la création continue de valeur, à partir de l'électricité produite par leurs éoliennes.

De même, l'action ABO Wind, jusqu'à présent exclusivement proposée par VALORA EFFEKTEN HANDEL AG, courtier allemand en valeurs mobilières, devrait bénéficier de la croissance soutenue de notre entreprise.

Nous tenons à remercier nos actionnaires et nos clients pour leur confiance, ainsi que nos collaborateurs pour leur engagement. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre ensemble nos actions, dans le but de contribuer au développement d'une énergie d'avenir.

Le Directoire d'ABO Wind AG

Dr. Jochen Ahn

Matthias Bockholt

Andreas Höllinger

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte des déclarations prospectives. Nous attirons votre attention sur le fait que les résultats réels peuvent diverger par rapport aux prévisions d'évolution.

Vue d'ensemble de l'exercice 2011

ABO Wind AG (ci-après dénommé « ABO Wind ») a clôturé l'exercice 2011 sur une excellente note, avec un bénéfice après impôts de 7 502 000 euros (contre 3 213 000 euros environ pour l'exercice précédent). 2011 constitue donc le meilleur exercice de l'histoire du groupe. La production globale de la société (chiffre d'affaires et variation des stocks) s'est élevée à près de 45,9 millions d'euros (contre 22,9 millions d'euros environ pour l'exercice précédent). Cette nette progression, par rapport à l'exercice précédent, est principalement imputable à la forte croissance de l'activité en Allemagne.

Portrait

ABO Wind développe et construit des parcs éoliens en Allemagne, en France, en Espagne, en Irlande, en Grande-Bretagne, en Argentine, en Belgique et en Bulgarie. Le groupe développe des projets, acquiert des sites, réalise l'ensemble des études techniques et commerciales, organise les financements bancaires internationaux et construit des parcs éoliens clés en main. Résultat : près de 550 MW de puissance raccordés au réseau, à aujourd'hui. La bioénergie constitue le second domaine d'activité du groupe. ABO Wind développe et construit en effet des centrales de biogaz. Le groupe conçoit en outre des projets de modernisation (« repowering ») de sites éoliens existants, afin d'en accroître la productivité.

Le département Exploitation technique et commerciale d'ABO Wind prend en charge l'exploitation des parcs éoliens et des centrales de biogaz dès leur mise en service et en optimise les performances au moyen de systèmes de surveillance modernes et de prestations de service préventives.

Contexte

Les ravages occasionnés par le séisme qui a frappé le Japon, le 11 mars 2011, ont profondément bouleversé les repères de la politique énergétique mondiale. Cette catastrophe naturelle a démystifié l'idée communément admise selon laquelle les pays industrialisés, compte tenu de leur niveau de développement, seraient à même de maîtriser les risques inhérents à l'exploitation de l'énergie nucléaire. L'accident de Fukushima a tenu le monde en haleine pendant plusieurs mois. Il a également sonné le glas de l'ère du tout-nucléaire en Allemagne. Le gouvernement allemand a en effet décidé l'arrêt immédiat de huit réacteurs. Amendée à la hâte quelques mois plus tard, la loi allemande sur l'énergie nucléaire prévoit désormais d'arrêter les neuf réacteurs restants, d'ici à 2022. L'Allemagne fait ainsi le choix d'un changement de cap radical.

Dans le reste du monde également, les réticences vis-à-vis de l'énergie nucléaire, quoique moins virulentes, n'ont pas cessé de croître. On ne s'étonnera donc pas de voir le développement des

énergies renouvelables figurer en tête de la liste des impératifs du moment, outre les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, et en bonne place parmi les priorités politiques, à l'échelle internationale. Tous les signes indiquent donc que la croissance du secteur, amorcée depuis plus d'une dizaine d'années, devrait se poursuivre et gagner encore en dynamisme. L'énergie éolienne terrestre, qui bénéficie d'une technologie mature et rentable, est l'énergie renouvelable qui devrait en profiter le plus.

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre que se sont fixés l'Union européenne et l'ensemble des 27 États membres, à l'horizon 2020, exigent de poursuivre le développement des énergies renouvelables. Le 15 mars 2012, le Parlement européen a adopté une résolution visant à définir des objectifs qui permettraient de pousser encore plus loin la stratégie du développement, d'ici à 2030.

Selon les chiffres d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, l'énergie éolienne a enregistré un taux de croissance de 725 % dans les 27 États membres entre 1999 et 2009. Durant la même période, la puissance éolienne installée dans les pays de l'Union est passée de près de 9 000 à environ 75 000 MW. Selon les données de l'Association européenne de l'énergie éolienne (EWEA), quelque 10 000 MW sont encore venus s'ajouter à ce total en 2010 et en 2011, la puissance éolienne européenne cumulée s'établissant ainsi à 94 000 MW environ, fin 2011. Toujours selon les prévisions de l'EWEA, le parc éolien européen devrait atteindre, d'ici à 2020, une puissance totale de 230 000 MW (scénario conservateur) au minimum et permettre de couvrir environ 16 % des besoins électriques de l'Europe, contre environ 6 % aujourd'hui.

D'après l'EWEA, l'Europe a investi près de 12,6 milliards d'euros dans de nouveaux parcs éoliens, en 2011, un montant identique à celui de l'année passée. On estime que la crise financière, résultant elle-même de la crise des dettes souveraines, a pesé sur la hausse de ces investissements. La propension à investir a donc été en repli, cette même année, notamment dans les pays européens les plus faibles économiquement.

En Allemagne, en revanche, où l'économie est restée relativement stable, l'éolien a enregistré une nette reprise dès 2011, plaçant ainsi le pays en chef de file incontesté, en Europe, avec 2 086 MW de nouvelles capacités raccordées au réseau selon l'EWEA (contre 1 493 MW en 2010). Sa puissance installée totale est ainsi passée à 29 060 MW. Notons cependant que, les projets ayant une durée de cycle minimale de deux ans, les effets de Fukushima et de l'abandon du nucléaire sur l'augmentation de la puissance installée ne seront perceptibles qu'à partir de 2012.

Parallèlement, la demande des investisseurs en projets éoliens allemands a aussi connu une forte progression en 2011. Les régions municipales allemandes, en particulier, ont en effet profité de la transition énergétique pour développer leurs capacités de production. Pour les distributeurs d'électricité, les parcs éoliens, qui assurent une production d'énergie à la fois décentralisée et écologique, représentent un investissement précieux à long terme et par ailleurs excellent pour leur image de marque.

L'amendement de la loi allemande sur les énergies renouvelables

(EEG), adoptée en 2011 et entrée en vigueur le 1er janvier 2012, consacre deux principes : l'adoption d'un tarif d'achat fixe sur 20 ans pour l'énergie éolienne terrestre et la priorité d'injecter dans le réseau de l'électricité issue de sources renouvelables. La légère baisse du tarif d'achat à 9,4 centimes d'euro actuellement (incluant le bonus) donne un signal positif pour poursuivre l'expansion du marché éolien. Si le tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque a été sérieusement rogné, celui de l'éolien reste donc stable, ce qui est cohérent avec la politique énergétique du pays parce que les coûts de l'éolien terrestre talonnent les prix du marché de l'électricité. À la différence de l'éolien, les panneaux solaires installés en Allemagne nécessitant plusieurs années de production pour compenser l'électricité qui a servi à leur fabrication, la contribution du photovoltaïque à la réduction des gaz à effet de serre ne peut être que modeste, à moyen terme.

En 2011, après la prise de conscience déclenchée par Fukushima en Allemagne, de nombreuses zones géographiques ont été classées en zones prioritaires pour l'éolien, en particulier dans le Centre et le Sud du pays. On peut donc s'attendre, dans les années qui viennent, à ce que l'Allemagne enregistre une hausse du nombre de raccordements de parcs éoliens. Une évolution positive s'esquisse dans de nombreux autres pays européens également. En France, par exemple, où la filière éolienne a été contrainte, dernièrement, de surmonter un certain nombre de difficultés, les signaux positifs se multiplient. Selon les derniers chiffres de l'EWEA, la France devrait voir augmenter sa puissance installée d'environ 6 500 MW actuellement à au moins 23 000 MW à l'horizon 2020, ce qui multiplie par plus de deux sa capacité de raccordement moyenne annuelle (830 MW en 2011) pour les années à venir.

Évolution des différents domaines d'activités

De la prospection des sites jusqu'à la construction clés en main pour son propre compte, ABO Wind couvre toute la chaîne du développement de projets de parcs éoliens et de centrales de biogaz en s'appuyant principalement sur ses compétences internes. Au cours de l'exercice 2011, les différents domaines d'activités d'ABO Wind ont connu une évolution positive.:

Nouveaux projets

Au cours de l'exercice, le groupe ABO Wind (hors Argentine) a développé pour près de 600 MW de nouveaux projets éoliens, dont 250 MW en Allemagne. Parmi les autres pays marqués par un excellent niveau de lancement de nouveaux projets figurent la France et la Grande-Bretagne avec 130 MW chacun, puis l'Irlande avec 43 MW. Viennent ensuite l'Espagne avec 28 MW et la Bulgarie avec 15 MW.

Le groupe a également développé 275 MW en Argentine. En raison d'un contexte général différent, les sites argentins sécurisés au niveau foncier présentent cependant une valeur moindre par rapport ceux des autres pays.

Demandes de permis de construire

En 2011, ABO Wind a déposé des demandes d'autorisation et de permis de construire pour un total d'environ 300 MW de capacité

éolienne, dont environ la moitié sur un marché allemand extrêmement dynamique. Avec des demandes portant sur 74 et 34 MW respectivement, La France et le marché britannique affichent eux aussi une évolution extrêmement positive. Enfin, des demandes d'autorisation ont également été déposées pour 20 MW en Bulgarie et 10 MW en Irlande.

Permis de construire

En 2011, ABO Wind a obtenu des autorisations pour un total de près de 100 MW de puissance éolienne, dont 72,2 MW en Allemagne, 18 MW en France, 4 MW en Bulgarie et 2,5 MW en Irlande.

Construction

Sur les quelque 115 MW construits par ABO Wind au cours de l'exercice 2011, environ 55 MW l'ont été en Allemagne (dont 2,5 MW issus de centrales de biogaz), 32,5 MW en Irlande, 20 MW en France et 7,5 MW en Grande-Bretagne. En 2011, le groupe a ainsi atteint pour la première fois son objectif d'installer plus de 100 MW éoliens au cours d'un exercice.

Financements et cessions de projets

En 2011, la tension qui a régné sur les marchés financiers n'a eu quasiment aucune répercussion ni sur le financement ni sur la cession des projets. ABO Wind a obtenu des financements à long terme pour les centrales de biogaz et les parcs éoliens déjà achevés, ainsi que pour 45 MW supplémentaires de projets autorisés, dont la construction devrait intervenir en 2012.

La demande des investisseurs de projets éoliens clés en main a enregistré une forte hausse. En 2011, les projets achevés et en cours de construction ont donc tous été cédés à d'excellentes conditions tarifaires.

Après obtention des financements extérieurs, les deux projets de centrales de biogaz ont également rapidement trouvé preneur. Un important exploitant a acquis la centrale de biogaz d'Ascherleben, tandis qu'une société d'émissions de produits financiers, spécialisée dans les énergies renouvelables, a racheté l'unité d'injection innovante de Barleben.

Outre ces projets clés en main, ABO Wind Espagne a également cédé à un investisseur local les droits du projet autorisé de Velez Rubio. Le financement de ce parc éolien de 50 MW est désormais assuré. Les travaux battent leur plein. La mise en service est prévue pour la fin 2012.

Exploitation

Comparé à l'exercice précédent marqué par des vents faibles, le régime des vents de l'exercice 2011 a permis à l'Exploitation d'enregistrer une très nette progression du chiffre d'affaires par éolienne. Les éoliennes récemment mises en service ont en outre contribué à l'évolution positive de ce domaine d'activité. L'Exploitation gère un parc éolien de près de 450 MW, dont environ 125 MW en France et quelque 50 MW en Irlande et cinq centrales de biogaz en Allemagne.

En 2011, l'électricité de plusieurs parcs éoliens a pour la première fois bénéficié d'une commercialisation directe, conformément au principe de priorité accordée à l'électricité d'origine renouvelable introduit par l'amendement 2009 de la loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG). Cette nouvelle possibilité de rémunération attractive, notamment pour les éoliennes d'ancienne génération, devrait être de plus en plus exploitée à l'avenir. Elle est actuellement régie par la loi EEG dans sa version de 2012, par l'intermédiaire du mécanisme dit des primes de marché.

Évolution par pays et par marchés.

En complément des informations précédentes, vous trouverez ci-après d'autres informations relatives à certains pays et marchés (éolien et biogaz), importantes pour l'activité de l'exercice 2011 et, en partie aussi, pour l'évolution des exercices à venir.

Allemagne

Pour faire face au potentiel de croissance du marché allemand, tous les services ont procédé à des recrutements. Le service Études a embauché en 2011 onze nouveaux collaborateurs pour le développement des parcs éoliens allemands. De son côté, le service Construction a recruté des chefs de chantier et des dessinateurs techniques. Pour garantir la qualité de service, compte tenu de la croissance de nos effectifs, nous avons misé sur une procédure de sélection rigoureuse, sur des mesures de qualification internes et externes, ainsi que sur un mélange équilibré entre collaborateurs expérimentés et débutants.

En 2011, le marché allemand a été fortement marqué par la demande croissante des régies municipales de taille moyenne et des fournisseurs d'énergie régionaux. Ces acteurs du marché ont su sentir l'air du temps et entrevoir, dans la transition énergétique, une chance à saisir. Nombre de fournisseurs d'énergie témoignent d'un vif intérêt pour le développement massif de leur parc d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, de préférence dans leur région d'implantation. Les Länder du Sud de l'Allemagne, où l'éolien est peu présent, offrent un énorme potentiel. En 2011, ABO Wind a su s'attacher les services de Mainova, fournisseur d'énergie implanté dans le Land de Hesse. Les deux sociétés ont pour objectif commun d'œuvrer en étroite collaboration, dès la phase d'étude des projets, afin de contribuer à la transition énergétique, à la décentralisation de la production d'électricité et au développement des économies locales.

Ce type de partenariat permet à ABO Wind de se décharger, au moins en partie, des coûts de préfinancement des projets par le versement d'acomptes de la part des différents partenaires. Outre les capitaux propres, les droits de jouissance et les financements bancaires, le financement de l'entreprise repose ainsi sur un quatrième pilier, ce qui garantit une plus grande indépendance vis-à-vis des marchés financiers.

France

Les signaux positifs, perceptibles dès la fin de l'année 2010 en France, se sont multipliés en 2011. Les amendements légaux apportés à la procédure d'autorisation en 2010 sont devenus

réalité. S'ils rallongent désormais la procédure, ils lui permettent cependant de gagner en transparence.

En 2011, ABO Wind a obtenu des autorisations pour deux parcs voisins d'une puissance totale de 18 MW, à Souilly (Meuse). Ce site se caractérise par un régime des vents supérieur à la moyenne. Ces deux parcs éoliens déjà financés et cédés sont actuellement en phase de construction. Bien que le volume des projets réalisés en 2011 n'atteigne pas encore le niveau fixé, l'activité 2011 de la filiale française, contrairement aux deux exercices précédents, en demi-teinte, contribue de nouveau positivement au résultat du groupe.

L'équipe de la filiale française (près d'une trentaine de personnes) a continué à développer le portefeuille de projets et a assuré l'avancement des projets déjà bien engagés. Si l'on tient compte des retards imputables aux amendements légaux et aux éventuels recours lors des procédures d'autorisation, le parc existant devrait progresser de quelque 40 MW en 2012 et en 2013. L'excellente qualité des sites des projets déjà engagés laisse augurer d'une contribution notable de la filiale France au résultat du groupe. La direction considère qu'au vu des projets déjà développés portant sur environ 450 MW, le volume de projets réalisé annuellement dans ce nouveau cadre général devrait sensiblement progresser à compter de 2014.

À moyen terme, la France demeure, après l'Allemagne, le deuxième marché d'ABO Wind. Les permis de construire obtenus début 2012 pour deux parcs éoliens de 16 MW chacun confortent cette appréciation.

Espagne

Le projet de 50 MW de Velez Rubio a été cédé à un investisseur espagnol. Le financement et la construction clés en main incombent en l'occurrence à l'investisseur, ABO Wind se chargeant de l'ensemble des autres travaux d'étude. Cette forme de répartition des tâches fait précisément ses preuves en ces temps de difficultés économiques, y compris vis-à-vis des autorités et des banques espagnoles.

Dans l'ensemble, le marché éolien ibérique en 2011 a été victime de la crise économique, du sévère recul concomitant de la consommation d'énergie et du vide législatif en matière de tarifs d'achat. Les nouveaux parcs éoliens qui ne justifient pas d'une inscription effective au registre espagnol ne bénéficient, jusqu'à nouvel ordre, d'aucun tarif d'achat légal. Seule exception : les parcs éoliens « expérimentaux » conçus pour tester des prototypes d'éoliennes (de fabrication espagnole). Le portefeuille de projets d'ABO Wind indique qu'un à deux petits projets répondent à ce critère. Des négociations en ce sens, aujourd'hui bien avancées, ont donc été engagées avec un fabricant d'éoliennes local.

L'avancement voire l'actualisation des autres projets espagnols s'opère avec un effectif réduit, jusqu'au redémarrage du marché espagnol. Les objectifs de croissance de principe, fixés à l'horizon 2020, laissent augurer d'une évolution d'autant plus dynamique du marché. En attendant, les collaborateurs expérimentés de l'équipe espagnole ont également été redéployés sur d'autres missions au sein du groupe ABO Wind.

Irlande

En République d'Irlande, en 2011, ABO Wind a construit et mis en service son deuxième parc éolien, après Gortahile l'an passé. Le site de Glenough compte 13 éoliennes d'une puissance totale de 32,5 MW. La décision d'ABO Wind de construire le poste de transformation nécessaire pour le raccordement au réseau s'est révélée déterminante pour faire avancer le projet. C'est la première fois, en Irlande, qu'une entreprise privée se substitue au gestionnaire du réseau pour construire un poste de transformation. Même si la coordination avec le gestionnaire du réseau n'a pas été une tâche aisée, le délai de mise en service du parc a été raccourci d'au moins un an, ce qui fait date sur le marché irlandais. Tant sur le plan des coûts que sur celui des délais du chantier, le projet peut être considéré comme une réussite sur toute la ligne. Outre le parc de Glenough, trois autres exploitants bénéficieront également du poste de transformation de Cautteen construit par ABO Wind, en y raccordant leurs parcs éoliens.

La modernisation de la loi irlandaise sur les tarifs d'achat n'ayant été ratifiée qu'en février 2012, le projet de Gibbet Hill (déjà approuvé) a pris du retard. L'équipe locale redouble d'efforts pour qu'il voie enfin le jour en 2012.

En 2011 a été délivrée l'autorisation d'agrandir d'une éolienne (2,5 MW) le parc éolien de Glenough. La réalisation de cette extension, prévue pour 2012, dépend principalement des possibilités d'intégration technique et commerciale au parc de Glenough.

Par ailleurs, l'équipe de neuf collaborateurs s'efforce de plus en plus de sécuriser certains sites au niveau foncier, en République d'Irlande. Une autre collaboratrice est chargée de la même mission en Irlande du Nord. À l'origine de ce regain d'engagement, l'évolution de la situation du marché, qui semblait initialement saturé. Or, la chance s'offre désormais de lancer de nouveaux projets dans le cadre de la procédure de raccordement au réseau, et de les faire aboutir dans un délai de deux à trois ans. ABO Wind ayant réussi à se hisser à une solide position sur un marché irlandais restreint, les perspectives à moyen et long terme s'avèrent excellentes.

Grande-Bretagne

En 2011, ABO Wind a cédé à un investisseur un parc de trois éoliennes d'une puissance nominale de 7,5 MW à Lairg, en Écosse. Cette cession a été suivie de la mise en service du parc, au cours du même exercice. La réalisation de ce premier projet a permis à la société d'accroître considérablement la notoriété d'ABO Wind sur le marché éolien britannique, facilitant ainsi le développement d'autres projets et la hausse significative de l'activité en 2011. La filiale britannique du groupe, implantée à proximité d'Édimbourg, compte actuellement six collaborateurs, qui suivent plus d'une dizaine de projets. En 2012 devraient être déposées les demandes d'autorisation de quatre parcs éoliens d'une puissance cumulée d'environ 70 MW.

L'évolution favorable des projets d'ABO Wind et la politique énergétique ambitieuse du gouvernement britannique laissent augurer d'une large contribution de la filiale britannique au succès du groupe au cours des prochaines années.

Argentine

En 2011, l'équipe argentine s'est attelée à sécuriser de nouvelles zones au niveau foncier et à étudier les sites retenus. Huit sites prometteurs en phase de développement sont en partie déjà équipés de mâts de mesure des vents.

Le principal obstacle à la réalisation effective de parcs éoliens en Argentine demeure néanmoins l'autorisation de tarifs d'achat qui permettraient aux projets d'obtenir la garantie nécessaire à leur financement et à leur construction. En 2010 déjà, ABO Wind a participé à un appel d'offres en ce sens. Le gouvernement avait initialement l'intention d'ouvrir rapidement la voie à la mise en place de tarifs d'achat, mais les élections de l'automne 2011, notamment, ont retardé les décisions. La situation devrait changer, avec la formation d'un nouveau gouvernement en 2012.

Ni les difficultés actuelles sur le plan du financement et des tarifs d'achat, ni l'évolution négative de la politique en cours ne remettent en cause l'énorme potentiel du marché argentin résultant d'un extraordinaire régime des vents et de besoins énergétiques élevés. Les projets actuels sont pour partie déjà bien avancés et ABO Wind entend prendre une part active au boom éolien attendu dans le pays.

Bulgarie

Pour la première fois en Bulgarie, ABO Wind a développé un projet et en a obtenu le permis de construire en 2011. Son financement a également été assuré dans l'intervalle. Ce parc éolien de 4 MW implanté à Sliven est en construction, sa mise en service devant intervenir à la mi-2012. Au vu des expériences précédentes dans d'autres pays et dans l'optique de futurs projets, ABO Wind estime que la réalisation de ce premier parc, en Bulgarie, devrait renforcer sa position dans les négociations avec les banques, les autorités et les investisseurs.

En 2012, ABO Wind espère obtenir l'autorisation de deux autres projets d'une puissance totale de 115 MW au maximum et demeure confiant quant aux perspectives d'activité à court et à moyen terme dans ce pays, compte tenu de l'excellent régime des vents de la Bulgarie et de l'évolution positive des projets en cours.

Belgique

En Belgique, suite à l'arrêt de ses activités en 2010, ABO Wind ne gère plus qu'un projet déjà bien avancé qui devrait obtenir un permis de construire en 2012. La reprise d'activités plus étendues, sur le marché belge, n'est pas envisagée actuellement.

Bioénergie

En 2011, le département Bioénergie a cédé et livré clés en main le projet d'Aschersleben à un investisseur. Le projet d'injection de méthane de Barleben d'une puissance d'environ 2 MW a en outre été financé et cédé. Il est en grande partie réalisé. La phase de démarrage est en cours.

Par ailleurs, la demande d'autorisation d'une unité de biogaz de près de 500 KW a été déposée. Trois autres projets prometteurs sont également à l'étude.

La loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG), entrée en vigueur début 2012, favorise d'une manière générale les projets à fort taux de lisier et d'assez grande puissance, amenés à déboucher, de préférence, sur l'injection du méthane dans le réseau de gaz. La méthanisation des déchets gagnant, elle aussi, en attractivité, ABO Wind donc choisit d'axer dans ce sens, ses futurs projets.

Globalement, au regard de ses effectifs, le département Bioénergie contribue pour une part intéressante au résultat du groupe..

Évolution des effectifs

Au cours de l'exercice, le nombre de collaborateurs d'ABO Wind AG est passé de 119 en moyenne à 153 personnes. Cette augmentation des effectifs a surtout bénéficié aux services Développement de projets et Construction (via le recrutement d'experts) de la maison-mère allemande. Comme le laissent percevoir les chiffres des acquisitions de sites et des demandes d'autorisation, ce renforcement des compétences a déjà eu une incidence positive. À l'étranger, cette nouvelle vague de recrutements a surtout bénéficié aux filiales irlandaise et britannique.

Chiffre d'affaires et résultats

Sur les 45,9 millions d'euros de production globale mentionnés précédemment, le chiffre d'affaires en représente 40 millions et les variations du stock de travaux finis et en cours les 5,9 millions restants. Le chiffre d'affaires se répartit entre le développement à hauteur de 22,8 millions d'euros et la construction de projets pour 14,5 millions d'euros. L'exploitation a dégagé un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros. D'autres revenus proviennent notamment de prestations réalisées pour des filiales étrangères, comme l'obtention de financements extérieurs pour deux projets français.

L'évolution des charges de matériel et des autres charges suit la hausse du volume des projets et la croissance des effectifs. Le niveau des amortissements sur les projets demeure identique à celui de l'exercice précédent. La société a cependant dû abandonner des créances d'un montant de près de 0,5 million d'euros.

Les impôts sur les bénéfices intègrent la reprise d'une provision pour impôts d'environ 241 000 euros et aboutissent finalement à un bénéfice de 7,5 millions d'euros.

Situation financière et état de l'actif

À la date de clôture de l'exercice, sur le total des 17,50 millions d'euros de travaux en cours comptabilisés au bilan, 2,69 millions d'euros représentent des projets en construction. Dans le détail, il s'agit des projets de Barleben (centrale de biogaz), de Friedberg et d'Helmstadt et, dans une moindre mesure, de ceux de Dorn-Dürkheim, de Rayerschied et d'Heidenburg 2.

Toujours à la date de clôture de l'exercice, les travaux finis inscrits au bilan portent sur un poste de transformation et sur deux

lignes de câbles allemandes d'un montant de 1,93 million d'euros. Le poste de transformation a été livré clés en main en 2011. Ces trois équipements ont chacun été dimensionnés pour absorber la production de plusieurs parcs éoliens qui devraient voir le jour en 2012. Le montant des charges des capacités non encore cédées figure au bilan. La cession des capacités restantes devrait intervenir en 2012 ou en 2013.

Les 3,36 millions d'euros d'acomptes versés reviennent pour l'essentiel aux projets de Barleben, d'Helmstadt et de Dorn-Dürkheim.

Les acomptes d'un montant de 9,69 millions d'euros reçus et déduits des stocks de manière distincte intègrent 1,70 million d'euros de charges payées d'avance. Le montant restant représente des versements d'acomptes correspondant à la fourniture de prestations ou à des livraisons.

Les créances de près de 29 millions d'euros sur des entreprises liées se répartissent entre les projets en cours de construction à la date de clôture du bilan et non encore cédés pour environ 9 millions d'euros et les crédits-relais d'un montant de 20 millions d'euros accordés à des filiales étrangères d'ABO Wind AG pour financer les charges afférant à leurs projets. La majeure partie de ces sommes concerne les projets irlandais de Glenough et de Gibbet Hill. Les montants dédiés au projet de Glenough ont en grande partie déjà été remboursés en 2012. Comme indiqué précédemment, l'achèvement du parc éolien de Gibbet Hill et sa cession devraient intervenir dans le courant de l'année 2012. Sur la totalité des créances sur des entreprises liées, 7,91 millions d'euros ont déjà été recouverts début avril 2012.

Par rapport à l'exercice précédent, le ratio de fonds propres incluant le capital mezzanine est passé de 52 à 53 %. Outre l'excellent résultat de l'exercice, cette progression s'explique, entre autres, par l'augmentation de capital par émission de 151 000 nouvelles actions.

Les dettes envers les établissements de crédit ont connu un léger fléchissement à 7,35 millions d'euros (contre 8,02 millions d'euros pour l'exercice précédent). Ceci mis à part, et indépendamment des nouvelles possibilités de financement évoquées plus haut, sous la forme d'avances consenties par les clients et les partenaires, le financement extérieur classique demeure dans l'immédiat, un instrument important du financement des entreprises, en plus des fonds propres. En 2011, compte tenu de sa croissance, ABO Wind a porté à un niveau approprié le volume de ses opérations de compte courant, auprès de ses banques attitrées. Parallèlement, dès le début de l'année 2011, nous avons ouvert un nouveau compte courant auprès de la Postbank. L'excellente collaboration ainsi que l'engagement d'un second établissement bancaire (IKB) ont permis de mener à bien les négociations sur le financement complémentaire via des fonds PREPS mentionnés ci-avant (3 millions d'euros exigibles mi-2012) et, simultanément, sur les moyens supplémentaires de financer notre croissance future. ABO Wind a perçu début 2012 l'intégralité des 8 millions d'euros empruntés sur cinq ans.

Rapport complémentaire

Il ne s'est produit, à l'issue de la clôture du bilan, aucun événement d'une importance notable pour l'évolution des activités, l'état de l'actif et de la rentabilité ou la situation financière d'ABO Wind AG qui soit susceptible de remettre en cause l'appréciation de la situation.

Risques et opportunités

Même si, actuellement, le financement de projets éoliens sur le principal marché que constitue l'Allemagne ne pose pas de problèmes particuliers, la fluctuation des marchés financiers constitue un risque pour l'évolution de l'activité d'une entreprise de développement de projets comme ABO Wind. De nouveaux soubresauts ou des contraintes plus sévères imposées aux établissements bancaires peuvent aboutir à des restrictions. Cela a notamment été le cas dans des pays comme l'Irlande et la Bulgarie, où les financements sont autrement plus difficiles à obtenir. Néanmoins, ABO Wind peut désormais s'enorgueillir de cinq exercices excellents dans le contexte de la crise des subprimes et de la crise des dettes souveraines qui s'en est suivie dans la zone euro. Au cours de cette période, le groupe a su notamment tirer parti de ses relations de longue date avec ses banques attirées, ainsi que de la conviction des petits investisseurs d'œuvrer à la transition énergétique, en optant pour des produits tels que les droits de jouissance ABO Wind, et de l'expertise du groupe en matière de structuration des financements de projets et de maîtrise des flux de trésorerie. Grâce à ces solides atouts, ABO Wind est donc armé pour affronter l'évolution future des marchés financiers.

Les changements potentiels du cadre politique général et des réglementations en matière d'aménagement du territoire représentent un risque. L'amendement, dans différents Länder allemands, de la législation relative aux tarifs d'achat de l'électricité d'origine éolienne, à l'autorisation des projets éoliens ou à l'injection dans le réseau de l'électricité produite n'est pas à exclure. L'éventuelle dégradation des conditions existantes aurait une incidence négative sur la valeur des projets. Au vu des objectifs politiques actuels et des retards parfois considérables par rapport aux objectifs de développement assignés à chaque pays, il est cependant beaucoup plus probable que les conditions vont s'améliorer.

L'avancement rapide des projets permet à ABO Wind de prendre une part active à l'évolution du marché. Actuellement, nos projets éoliens sont à différents stades de développement, et une capacité totale de plus de 2 000 MW est en cours de réalisation dans différents pays. Précisons que les marchés sur lesquels ABO Wind est présent et érige des éoliennes, depuis déjà plusieurs années, figurent parmi les marchés les plus porteurs d'Europe. En Allemagne, principal marché d'ABO Wind, le groupe est extraordinairement bien positionné géographiquement, ce qui lui ouvre les portes de l'énorme potentiel de développement offert par les Länder du Sud du pays. Cet excellent positionnement sur les marchés porteurs d'Europe renforce la puissance de négociation du groupe avec les fabricants d'éoliennes et d'autres fournisseurs. Les chantiers sont livrés plus rapidement et à des conditions plus avantageuses.

Les relations d'affaires nouées au cours des 16 années d'existence de l'entreprise créent de plus en plus d'opportunités de modernisation d'éoliennes existantes. Sachant qu'un parc éolien a en moyenne une durée de vie de 20 ans et au vu de l'augmentation de la puissance installée, nous tablons sur un volume annuel d'investissements de renouvellement du même ordre que le taux de croissance actuel. Bientôt, la modernisation des éoliennes d'ancienne génération représentera, à elle seule, un volume de marché équivalent aux nouveaux contrats signés aujourd'hui. Elle constituera donc une part importante de l'activité d'ABO Wind.

Perspectives 2012 / 2013

Début 2012, ABO Wind compte à son actif une capacité d'environ 100 MW de projets ayant obtenu un permis de construire, mais non encore vendus. Au premier trimestre 2012, cinq d'entre eux, d'une puissance totale de 75 MW, ont été cédés ou sont en phase de finalisation de contrat. La cession des autres projets est prévue pour le premier semestre. Compte tenu de l'importance de notre portefeuille de projets, nous devrions obtenir des autorisations pour environ 100 à 250 MW de capacité de production en 2012, rien qu'en Allemagne. À cela, il faut ajouter jusqu'à 60 MW en France et 30 MW en Grande-Bretagne, ainsi qu'éventuellement des autorisations en Espagne, en Bulgarie et en Belgique. Les mises en service devraient aussi enregistrer une forte croissance. 14 projets représentant un minimum de 140 MW devraient atteindre la phase de construction, en 2012.

Outre les 600 MW de nouveaux projets développés en 2011, les nouveaux projets lancés en 2012 devraient permettre, pour une part estimée identique, de réaliser également en 2013 et au-delà, des résultats tout aussi bons que ceux de l'exercice écoulé.

Au vu des perspectives de croissance positives de l'activité Ingénierie de projets à long terme, en Allemagne et à l'étranger, il est prévu de renforcer les fonds propres, en 2012, par une augmentation du capital. Outre les huit millions d'euros d'emprunts à moyen terme déjà actés, cette augmentation de capital permettra d'asseoir le financement du développement de l'activité.

Wiesbaden, mai 2012

ABO Wind AG

Le Directoire

Actif

| | Au 31/12/2011 | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent Euros |
|-----------|--|--------------------------|-----------------------------|
| A. | Immobilisations | 4.378.561 | 3.362.730 |
| I. | Immobilisations incorporelles | 147.493 | 109.730 |
| 1. | Concessions obtenues contre rémunération, droits de propriété industrielle et droits et valeurs similaires, licences | 147.493 | 109.730 |
| II. | Immobilisations corporelles | 564.094 | 577.181 |
| 1. | Terrains, droits de propriété équivalents, constructions et constructions sur terrains d'autrui | 315.666 | 316.727 |
| 2. | Autres installations, outillage et mobilier | 248.428 | 260.454 |
| III. | Immobilisations financières | 3.814.467 | 2.675.818 |
| 1. | Participations dans les entreprises liées | 544.995 | 870.328 |
| 2. | Participations | 3.269.472 | 1.805.490 |
| B. | Actif circulant | 45.734.299 | 36.427.035 |
| I. | Stocks | 13.099.609 | 15.597.728 |
| 1. | Travaux en cours, prestations en cours | 17.498.081 | 14.593.837 |
| 2. | Produits finis et marchandises | 1.934.124 | 0 |
| 3. | Acomptes versés | 3.358.022 | 1.003.892 |
| 4. | Acomptes reçus sur commandes | -9.690.618 | 0 |
| II. | Créances et autres actifs | 32.171.879 | 20.819.686 |
| 1. | Créances provenant de fournitures et de prestations | 1.330.242 | 3.251.658 |
| 2. | Créances sur des entreprises liées | 29.092.141 | 16.206.492 |
| 3. | Créances sur des entreprises dans lesquelles il existe une participation | 408.676 | 10.241 |
| 4. | Autres actifs circulants - dont d'une durée résiduelle supérieure à un an 54 175,96 euros (52 689,56 euros) | 1.340.819 | 1.351.294 |
| III. | Encaisse, avoirs auprès de la Bundesbank et d'autres instituts de crédit, chèques | 462.811 | 9.621 |
| C. | Comptes de régularisation - dont disagio de 100 000 euros (exercice précédent : 140 000 euros) | 100.000 | 140.000 |
| | Total du bilan | 50.360.353 | 39.929.765 |

Passif

| | Au 31/12/2011 | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent Euros |
|-----------|--|--------------------------|-----------------------------|
| A. | Capitaux propres | 23.757.909 | 15.359.073 |
| I. | Capital souscrit | 2.151.000 | 2.000.000 |
| II. | Réserves de capital | 1.733.500 | 450.000 |
| III. | Réserves sur bénéfices non distribués | 12.371.323 | 9.696.251 |
| 1. | Réserve légale | 200.000 | 200.000 |
| 2. | Autres réserves | 12.171.323 | 9.496.251 |
| IV. | Bénéfice de l'exercice | 7.502.086 | 3.212.822 |
| B. | Réserve spéciale pour subventions et primes | 3.000.000 | 3.000.000 |
| C. | Provisions | 6.819.419 | 2.451.672 |
| 1. | Provisions pour impôts | 3.296.572 | 950.140 |
| 2. | Autres provisions | 3.522.847 | 1.501.532 |
| D. | Dettes | 16.783.025 | 19.119.020 |
| 1. | Dettes envers les établissements de crédit - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 4 046 384,36 euros (3 594 543,95 euros) | 7.347.004 | 8.017.422 |
| 2. | Acomptes reçus sur commandes - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 0,00 euro (4 647 770,00 euros) | 0 | 4.647.770 |
| 3. | Fournisseurs - Achat de biens et de prestations de service - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 1 882 807,04 euro (1 162 227,29 euros) | 1.882.807 | 1.162.227 |
| 4. | Dettes envers des entreprises liées - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 2 715 040,44 euro (2 015 093,80 euros) | 2.715.040 | 2.015.094 |
| 5. | Autres dettes - dont envers les associés 10 830,82 euros (9 954,79 euros) - dont dettes fiscales 3 141 766,77 euros (2 454 080,52 euros) - dont dettes au titre de la sécurité sociale 2 024,75 euros (1 072,51 euros) - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 4 671 725,42 euro (3 097 400,91 euros) | 4.838.174 | 3.276.507 |
| | Total du bilan | 50.360.353 | 39.929.765 |

Compte de résultat d'ABO Wind AG

| | du 01/01/2011 au 31/12/2011 | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent Euros |
|-----|---|--------------------------|--------------------------------|
| 1. | Chiffre d'affaires | 40.018.387 | 18.104.169 |
| 2. | Variation du stock de travaux finis et en cours | 5.904.597 | 4.768.959 |
| 3. | Production de l'exercice (total des lignes 1 et 2) | 45.922.984 | 22.873.127 |
| 4. | Autres produits d'exploitation | 360.722 | 3.472.794 |
| 5. | Achats | 22.710.458 | 11.559.355 |
| a) | Achats stockés - matières premières, fournitures et marchandises | 62.059 | 44.646 |
| b) | Achats de prestations de service | 22.648.399 | 11.914.709 |
| 6. | Charges de personnel | 7.914.143 | 6.845.311 |
| a) | Salaires et traitements | 6.852.537 | 5.975.971 |
| b) | Charges de sécurité sociale, de retraite et de prévoyance - dont charges de retraite 12 206,86 euros (12 206,85 euros) | 1.061.607 | 869.341 |
| 7. | Dotations aux amortissements | 1.266.213 | 1.230.110 |
| a) | Sur immobilisations incorporelles et corporelles | 204.985 | 178.746 |
| b) | Sur actif circulant dans la mesure où les dotations dépassent les normes | 1.061.228 | 1.051.364 |
| 8. | Autres charges d'exploitation courante | 3.191.735 | 2.057.529 |
| 9. | Autres intérêts et revenus comparables - dont provenant d'entreprises liées 497 477,28 euros (246 752,81 euros) | 515.964 | 351.690 |
| 10. | Charges d'intérêts des emprunts et dettes - dont provenant d'entreprises liées 5 780,87 euros (31 136,37 euros) | 976.056 | 778.445 |
| 11. | Résultat courant | 10.741.065 | 3.826.861 |
| 12. | Impôts sur les bénéfices | 3.231.343 | 606.531 |
| 13. | Autres impôts | 7.636 | 7.508 |
| 14. | Bénéfice de l'exercice | 7.502.086 | 3.212.822 |

Généralités

Les comptes annuels d'ABO Wind AG ont été établis conformément aux règles de présentation du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch ci-après dénommé HGB). À la date de clôture de l'exercice, ABO Wind AG présente pour la première fois les caractéristiques d'une société de capitaux de grande taille aux termes de l'art. 267 § 3 du HGB. Le premier dépassement des seuils conformément à l'art. 267 § 4 al. 1 du HGB n'ayant pas de conséquences notables, les allègements fiscaux liés à la taille des entreprises, accordés aux sociétés de capitaux de taille moyenne, aux termes de l'art. 288 § 2 du HGB, ont été pris en compte. Les règles prévues par la Loi sur les actions (Aktiengesetz, AktG), qui viennent compléter ces dispositions, ont également été respectées. Le bilan a été établi conformément à l'art. 266 § 1 al. 1 du HGB sous une forme comptable. La structuration du compte de résultat a été effectuée dans le respect de l'art. 275 §§ 1 et 2 du HGB sous forme de tableau conformément au compte de résultat par nature.

Informations relatives au bilan et à l'évaluation (après application des mesures fiscales)

Méthode d'établissement du bilan et d'évaluation

Les immobilisations incorporelles acquises ont été comptabilisées sur la base de leur valeur d'achat aux termes de l'art. 255 § 1 du HGB, minorées du montant amortissable, dans la mesure où elles se sont dépréciées. Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées sur la base de leur valeur d'achat ou de leur coût de production aux termes de l'art. 255 § 1 du HGB, minorées du montant amortissable, dans la mesure où elles se sont dépréciées.

Le montant amortissable a été appliqué en fonction de la durée de vie utile prévue des éléments d'actif et de manière linéaire, conformément aux règles fiscales. La durée de vie utile aux fins du montant amortissable se présente comme suit :

| Durée de vie utile en fonction du type de bien | Années |
|--|--------|
| Immobilisations incorporelles acquises | 3 à 5 |
| Immobilisations corporelles | 3 à 15 |

Les biens meubles immobilisés, d'une valeur maximale de 410,00 euros, ont été totalement amortis l'année de leur comptabilisation.

Au cours des exercices 2008 et 2009, les biens économiques immobilisés de faible valeur au sens de l'art. 6 § 2 de la Loi relative à l'impôt sur le revenu (EStG) lié à l'art. 6 § 2a EStG d'une valeur d'achat n'excédant pas 1 000 euros ont été regroupés dans un même poste, qui sera liquidé par acomptes sur cinq ans.

Les immobilisations financières ont été comptabilisées et évaluées sur la base de leur valeur d'achat.

Les prestations en cours ont été comptabilisées sur la base de leur coût de production conformément à l'art. 255 § 2 du HGB. Lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la valeur journalière était inférieure, c'est cette valeur qui a été utilisée. Outre les frais directement imputables, le coût de production comprend, les frais généraux nécessaires au sens de l'art. 255 § 2 du HGB ainsi que les intérêts sur les capitaux empruntés aux termes de l'art. 255 § 3 al. 2 du HGB. Par ailleurs, le droit d'option aux termes de l'art. 255 § 2 al. 3 a été utilisé.

Les créances et autres actifs ont été évalués en tenant compte de tous les risques identifiables.

Les liquidités ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les provisions pour impôts concernent le présent exercice ainsi que l'exercice précédent.

L'option d'activation des impôts différés, aux termes de l'art. 274 § 1 al. 2 du HGB, n'a pas été utilisée.

Les autres provisions ont été constituées pour toutes les autres dettes incertaines à hauteur de leur montant prévisionnel selon une évaluation professionnelle raisonnable. Tous les risques identifiables ont été pris en compte dans ce cadre. Les provisions assorties d'une durée résiduelle de plus d'un an ont été actualisées à la date de clôture de l'exercice. Les taux d'actualisation appliqués sont les taux moyens du marché des sept exercices précédents pour la période restant à courir, calculés chaque mois par la Bundesbank conformément à l'ordonnance allemande sur l'actualisation des provisions et publiés aux termes de l'art. 253 § 2 du HGB.

Les dettes ont été comptabilisées sur la base des montants restant dus.

Détails des différents postes du bilan

Les informations qui peuvent apparaître au bilan sont partiellement énumérées en annexe.

Analyse des actifs bruts

La structure et l'évolution des immobilisations ressortent de l'annexe 3a.

Créances provenant de fournitures et de prestations / Autres actifs circulants

À l'exclusion de la demande de remboursement découlant du crédit d'impôt sur les sociétés d'un montant de 21 081,60 euros (contre 24 595,20 euros pour l'exercice précédent) et des cautions locatives pour les bureaux d'un montant de 33 094,36 euros (contre 28 094,36 euros pour l'exercice précédent), les créances et autres actifs ont une durée résiduelle n'excédant pas un an.

Comptes de régularisation actifs

À la date de clôture de l'exercice au 31/12/2011, un disagio de 100 000 euros (contre 140 000 euros pour l'exercice précédent) est enregistré au poste Comptes de régularisation actifs.

Capitaux propres

L'augmentation de capital du 02/08/2011 a permis d'augmenter les capitaux propres de 151 000 euros et de les porter à 2 151 000,00 euros (contre 2 000 000,00 euros pour l'exercice précédent). L'agio de 1 283 500 euros résultant de cette augmentation de capital a été affecté aux réserves de capital.

Le report à nouveau de l'exercice précédent d'un montant de 3 212 821,79 euros a été employé comme suit : 537 750,00 euros ont été versés à titre de dividendes et 2 675 071,79 euros ont été comptabilisés en réserves sur bénéfices non distribués.

Autres provisions

Le poste Autres provisions comprend essentiellement les provisions pour les coûts de production sans solde de compte, les jetons de présence, les mesures compensatoires, les congés dus aux collaborateurs ainsi que les divers risques liés aux projets.

Dettes

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers des établissements de crédit, d'une durée résiduelle de 1 à 5 ans, comprennent un emprunt de 5 000 000,00 euros contracté en 2009 auprès de la Mainzer Volksbank eG. À la date de référence, la dette liée au prêt budgétisée s'élève encore à 2 619 040,00 euros. D'autre part, un prêt de 1 000 000,00 euros a été contracté en 2009 auprès de l'établissement Nassauische Sparkasse. À la date de référence, la dette liée au prêt budgétisée s'élève encore à 666 666,68 euros.

Le total des dettes comptabilisées au bilan, assorties d'une durée résiduelle de plus de 5 ans, s'élève à 14 912,74 euros. Ce montant correspond à un prêt contracté auprès de la Commerzbank.

Le total des dettes comptabilisées au bilan garanties par des droits de gage ou des droits similaires s'élève à 1 514 912,74 euros (contre 2 767 703,09 euros à l'exercice précédent). Dont une dette de 14 912,74 euros d'une durée résiduelle supérieure à 5 ans.

Détails des différents postes du compte de résultat

L'entreprise recourt à l'allègement fiscal lié à la taille des sociétés, prévu à l'art. 267 § 4 et à l'art. 288 al. 2 du HGB, et s'abstient de procéder à la répartition du résultat d'exploitation par type d'activité et par marché géographique.

Les impôts sur les bénéfices comprennent surtout les charges fiscales liées à l'impôt sur les sociétés, y compris l'impôt de solidarité et la taxe professionnelle pour l'exercice 2011.

Responsabilités encourues dans le cadre de dettes non portées au bilan aux termes de l'art. 251 du HGB

Outre les dettes figurant au bilan, il convient de mentionner les engagements suivants :

ABO Wind AG s'est engagée à racheter, au plus tard le 31/12/2015, les parts d'ABO Wind Windpark Wennerstorf GmbH & Co. KG pour un montant de 1 278 900,00 euros et, au plus tard le 31/12/2016, les parts d'ABO Wind Windpark Marpingen GmbH & Co. KG pour un montant de 1 507 500,00 euros.

ABO Wind AG a en outre émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs d'un droit de jouissance d'ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG pour les intérêts dus à hauteur de 8 % des apports, pour le cas où ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG ne pourrait pas honorer tout ou partie de ces intérêts. L'apport maximal s'élève à 10 026 975,00 euros et, au 31/12/2011, l'apport est de 10 026 975,00 euros. Les intérêts pour 2011 ont déjà été versés.

ABO Wind AG a de plus émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs d'un droit de jouissance d'ABO Wind Biogas Mezzanine GmbH & Co. KG pour les intérêts dus à hauteur de 6,5 % des apports pour le cas où ABO Wind Biogas Mezzanine GmbH & Co. KG ne pourrait pas honorer tout ou partie des intérêts. L'apport maximal s'élève à 3 000 000,00 euros et, au 31/12/2011, l'apport est de 2 612 500,00 euros. Les intérêts pour 2011 ont déjà été versés.

La société a par ailleurs émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs d'un droit de jouissance d'ABO Wind Mezzanine II GmbH & Co. KG pour les intérêts dus à hauteur de 8 % des apports pour le cas où ABO Wind Mezzanine II GmbH & Co. KG ne pourrait pas honorer tout ou partie de ces intérêts. L'apport maximal s'élève à 5 000 000,00 euros et, au 31/12/2011, l'apport est de 3 342 500,00 euros. Les intérêts pour 2011 ont déjà été versés.

ABO Wind AG a émis une garantie de paiement du montant maximum aux détenteurs d'un droit de jouissance d'Eurowind AG pour le droit à percevoir un intérêt et le droit au rem-

boursement d'une valeur nominale maximale de 125,00 euros. Cette garantie d'un montant total supérieur à 3 250 000,00 euros constitue un droit direct des détenteurs d'un droit de jouissance à l'encontre de l'émetteur de la garantie qui peut être exercé si Eurowind AG accuse un retard de paiement d'au moins 60 jours. Les intérêts liés aux droits de jouissance pour 2011 ont déjà été versés.

La société se porte garante, à hauteur du montant maximal de 600 000,00 euros, envers un investisseur français, du droit au remboursement issu d'un accord de réservation d'un projet de parc éolien français.

La société assume la charge du compte courant de 275 000,00 euros qui a été ouvert au profit de sa filiale française ABO Wind SARL par les banques françaises CRÉDIT AGRICOLE de Toulouse et Banque CIC SUD OUEST de Bordeaux.

Par ailleurs, ABO Wind AG a émis une lettre de confort d'un montant total maximal de 4 520 000,00 euros majorés du taux de TVA légal au fournisseur, afin de garantir les droits à paiement découlant d'un contrat de livraison, montage et mise en service d'éoliennes destinées à un projet bulgare. Cette lettre de confort a été remplacée par des garanties bancaires et un dépôt de garantie en espèces.

À la date de clôture de l'exercice, les garanties bancaires et crédits par aval représentent 10 009 434,06 euros.

La société évalue comme extrêmement faible le risque de devoir honorer cet engagement.

Autres obligations financières conformément à l'art. 285 § 3a du HGB

Les engagements liés aux contrats de bail et de leasing à durée déterminée (location de bureaux, licences d'utilisation de logiciels et leasing de véhicules) s'élèvent à 534 285,99 euros. À cela s'ajoute un loyer annuel de 86 860,96 euros basé sur un contrat à durée indéterminée.

ABO Wind AG a conservé un prêt à taux d'intérêt variable de 1 000 000,00 euros de la Nassauische Sparkasse de Wiesbaden. Afin de se prémunir contre la hausse des taux d'intérêt, la société a souscrit durant l'exercice un taux capé jusqu'au 31/12/2015, également pour un montant de 1 000 000,00 euros, auprès de Helaba. Au 31/12/2011, le taux capé, n° 2575828, affiche une valeur de marché de 997,52 euros.

Autres informations obligatoires

Nom des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Durant l'exercice, le Directoire était composé comme suit :

Dr. Jochen Ahn, chimiste diplômé, Wiesbaden.

M. Matthias Bockholt, ingénieur diplômé en électrotechnique, Heidesheim.

M. Andreas Höllinger, diplômé de l'ESC Lyon, Francfort-sur-le-Main.

Nous sommes autorisés à ne pas publier d'informations relatives à la rémunération globale des membres du Directoire aux termes de l'art. 286 § 4 du HGB.

Le Conseil de surveillance était composé comme suit :

Me Jörg Lukowsky (Président), avocat spécialisé en droit fiscal et en droit du travail, agissant pour le cabinet Fuhrmann Waltenfels – Rechtsanwälte und Notare –, Wiesbaden.

Prof. Dr. Uwe Leprich, professeur en économie énergétique à l'École supérieure d'économie de la Sarre, Sarrebruck.

M. Ewald Seebode, ingénieur diplômé, copropriétaire et gérant de SeeBa Energiesystem GmbH, Stemwede.

La rémunération globale des membres du Conseil de surveillance s'est élevée à 32 000,00 euros durant l'exercice.

Effectifs moyens employés au cours de l'exercice

Durant l'exercice, les catégories de salariés suivantes ont été employées au sein de l'entreprise :

| Catégories de salariés | 2011 | 2010 |
|---------------------------------------|------|------|
| Employés | 153 | 119 |
| - dont cadres supérieurs | 3 | 3 |
| - dont collaborateurs à temps plein | 110 | 91 |
| - dont collaborateurs à temps partiel | 40 | 25 |

Autres informations obligatoires conformément à la Loi sur les actions

Le capital social de 2 151 000,00 euros est réparti en 2 151 000 actions sans valeur nominale. Les actions sont libellées au porteur.

Le Directoire a le pouvoir de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, sans excéder une valeur nominale de 401 000,00 euros, jusqu'au 31/05/2016 et avec l'accord du Conseil de surveillance, par l'émission de nouvelles actions contre un apport en numéraire ou en nature, et de définir le contenu des droits attachés à ces titres ainsi que leurs conditions de cession (capital autorisé 2011).

Le Directoire a le pouvoir de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, sans excéder une valeur nominale de 599 000,00 euros, jusqu'au 31/05/2016 et avec l'accord du

Conseil de surveillance, par l'émission de nouvelles actions contre un apport en numéraire, et de définir le contenu des droits attachés à ces titres ainsi que leurs conditions de cession (capital autorisé II).

Wiesbaden, le 02/05/2012

Dr. Jochen Ahn

Membre du Directoire

Matthias Bockholt

Membre du Directoire

Andreas Höllinger

Membre du Directoire

Informations relatives aux droits de jouissance conformément à l'art. 160 I n° 6 de l'AktG

Durant l'exercice 2005, ont été distribués des droits de jouissance pour une valeur de 3 000 000,00 euros.

Analyse de l'actif pour l'exercice 2011

| Valeurs en : EUR | Évolution des valeurs d'achat | | | | Évolution des amortissements | |
|--|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|--|
| | En-cours initial | Entrée | Transferts de compte | Sortie | En-cours final | |
| I. Immobilisations incorporelles | | | | | | |
| Concessions obtenues contre rémunération, droits de propriété industrielle et droits et valeurs similaires, licences | 208.213,49 | 119.342,60 | 0,00 | 0,00 | 327.556,09 | |
| Total des immobilisations incorporelles | 208.213,49 | 119.342,60 | 0,00 | 0,00 | 327.556,09 | |
| II. Immobilisations corporelles | | | | | | |
| 1. Terrains, droits de propriété équivalents, constructions et constructions sur terrains d'autrui | 321.060,10 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 321.060,10 | |
| 2. Autres installations, outillage et mobilier | 463.941,96 | 110.649,59 | 0,00 | 331,51 | 574.260,04 | |
| Total des immobilisations corporelles | 785.002,06 | 110.649,59 | 0,00 | 331,51 | 895.320,14 | |
| III. Immobilisations financières | | | | | | |
| 1. Participations dans les entreprises liées | 870.328,30 | 34.121,93 | 0,00 | 359.455,00 | 544.995,23 | |
| 2. Participations | 1.805.490,00 | 2.721.511,86 | 0,00 | 1.257.529,99 | 3.269.471,87 | |
| Total des immobilisations financières | 2.675.818,30 | 2.755.633,79 | 0,00 | 1.616.984,99 | 3.814.467,10 | |
| Total des immobilisations | 3.669.033,85 | 2.985.625,98 | 0,00 | 1.617.316,50 | 5.037.343,33 | |

L'examen des comptes annuels par la société d'experts-comptables Röver Brönnner GmbH & Co. KG a pris fin le 7 mai 2012. Il est assorti d'une attestation sans réserve.

| | | | | | | | Valeur comptable | |
|--|------------------|--------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------------|----------------|----------------------|----------------------|
| | En-cours initial | Amortissements de l'exercice courant | Transferts de compte | Rectifications de l'exercice courant | Dépréciation sur cession | En-cours final | Valeur au 31.12.2010 | Valeur au 31.12.2011 |
| | 98.483,49 | 81.579,60 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 180.063,09 | 109.730,00 | 147.493,00 |
| | 98.483,49 | 81.579,60 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 180.063,09 | 109.730,00 | 147.493,00 |
| | 4.332,83 | 1.061,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5.393,83 | 316.727,25 | 315.666,25 |
| | 203.487,96 | 122.380,59 | 0,00 | 0,00 | 36,51 | 325.832,04 | 260.454,00 | 248.428,00 |
| | 207.820,79 | 123.441,59 | 0,00 | 0,00 | 36,51 | 331.225,87 | 577.181,25 | 564.094,25 |
| | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 870.328,30 | 544.995,23 |
| | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1.805.490,00 | 3.269.471,87 |
| | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2.675.818,30 | 3.814.467,10 |
| | 306.304,28 | 205.021,19 | 0,00 | 0,00 | 36,51 | 511.288,96 | 3.362.729,55 | 4.526.054,35 |

Extrait du bilan du groupe ABO Wind

Actif

| | Au 31/12/2011 | Groupe ABO Wind | |
|-----------|--|-----------------------|--------------------------|
| | | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent Euros |
| A. | Immobilisations | 5.005.307 | 3.564.898 |
| I. | Immobilisations incorporelles | 204.802 | 149.242 |
| II. | Immobilisations corporelles | 1.392.924 | 1.477.479 |
| III. | Immobilisations financières | 3.407.581 | 1.938.177 |
| 1. | Participations dans les entreprises liées | 138.109 | 132.687 |
| 2. | Participations | 3.269.472 | 1.805.490 |
| B. | Actif circulant | 60.608.740 | 48.145.330 |
| I. | Stocks | 16.824.775 | 8.984.620 |
| 1. | Travaux en cours, prestations en cours | 24.683.957 | 40.937.443 |
| 2. | Produits finis et marchandises | 1.984.266 | 102.258 |
| 3. | Acomptes versés | 3.628.262 | 1.014.355 |
| 4. | Acomptes reçus sur commandes | -13.471.710 | -33.069.436 |
| II. | Créances et autres actifs | 36.622.484 | 31.821.488 |
| 1. | Créances provenant de fournitures et de prestations | 9.715.508 | 8.893.752 |
| 2. | Créances sur des entreprises liées | 19.934.397 | 20.975.037 |
| 3. | Créances sur des entreprises dans lesquelles il existe une participation | 408.676 | 70.241 |
| 4. | Autres actifs circulants | 6.563.903 | 1.882.458 |
| III. | Titres | 7.104.548 | 6.291.277 |
| 1. | Participations dans les entreprises liées | 6.385.143 | 7.104.549 |
| 2. | Autres titres | 208 | 0 |
| IV. | Encaisse et avoirs auprès d'instituts de crédit | 776.131 | 234.673 |
| C. | Comptes de régularisation | 158.921,48 | 3.061.394 |
| D. | Impôts différés actifs | 720.963 | 905.794 |
| | Total du bilan | 66.493.930 | 55.677.415 |

Passif

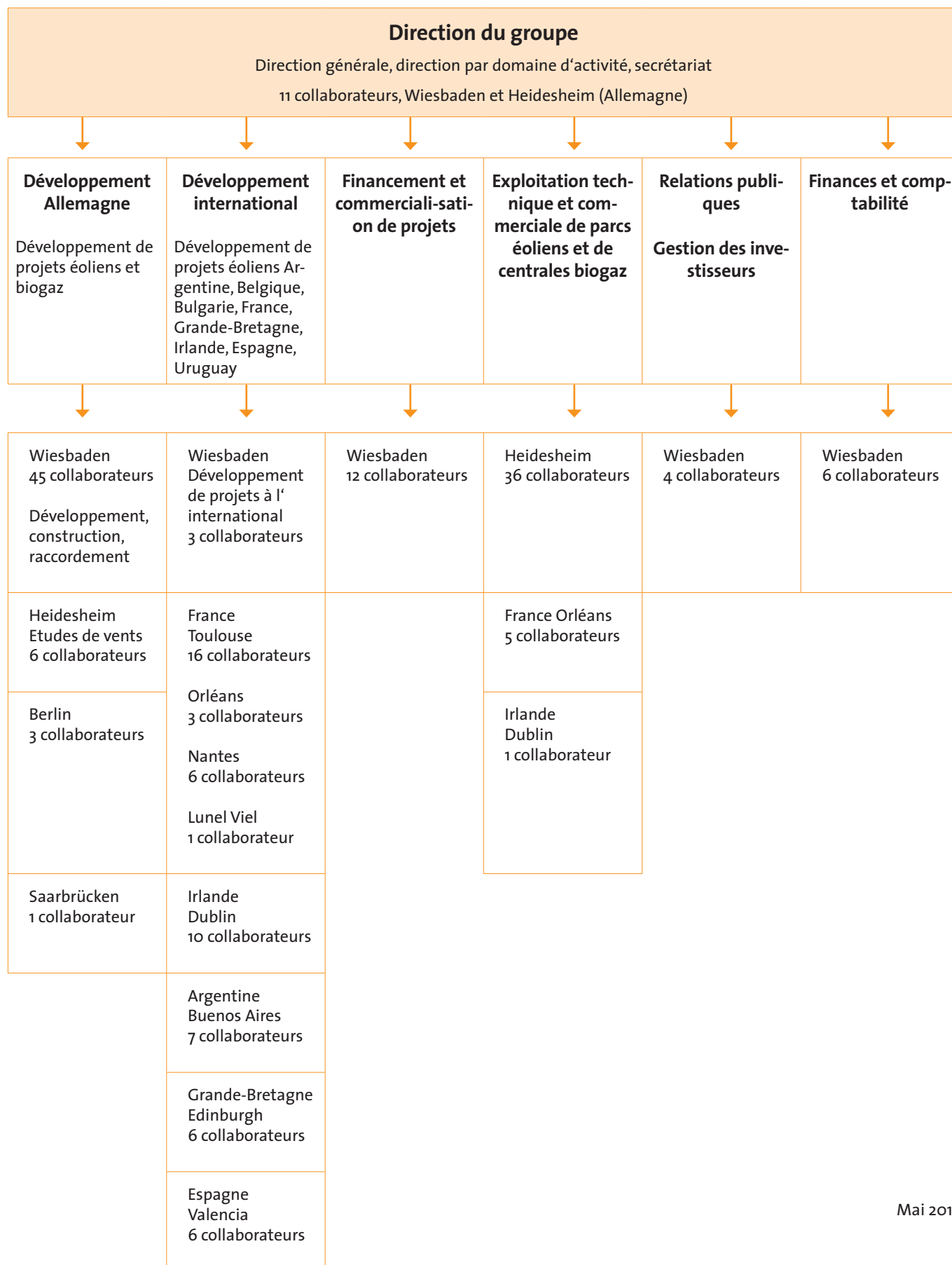
| | Au 31/12/2011 | Groupe ABO Wind | |
|-----------|--|-----------------------|--------------------------|
| | | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent Euros |
| A. | Capitaux propres | 19.244.247 | 14.090.696 |
| I. | Capital souscrit | 2.151.000 | 2.000.000 |
| II. | Réserves de capital | 1.733.500 | 450.000 |
| III. | Réserves sur bénéfices non distribués | 11.154.395 | 4.833.915 |
| 1. | Réserve légale | 200.000 | 200.000 |
| 2. | Autres réserves | 10.954.395 | 4.633.916 |
| IV. | Écart des fonds propres dû à la conversion des devises | -9.744 | -51.449 |
| V. | Bénéfice net de l'exercice | 4.215.096 | 6.858.229 |
| B. | Instruments de financement hybrides (capital mezzanine) | 18.984.475 | 14.048.800 |
| C. | Provisions | 9.092.481 | 5.862.777 |
| 1. | Provisions pour impôts | 3.538.233 | 1.066.437 |
| 2. | Autres provisions | 5.554.248 | 4.796.340 |
| D. | Dettes | 19.172.727 | 21.282.422 |
| 1. | Dettes envers les établissements de crédit | 7.347.004 | 8.311.418 |
| 2. | Fournisseurs - Achat de biens et de prestations de service | 4.108.758 | 6.546.873 |
| 3. | Dettes envers des entreprises liées | 321.753 | 1.152.861 |
| 4. | Autres dettes | 7.395.212 | 5.271.270 |
| E. | Impôts différés passifs | 0 | 392.719 |
| | Total du bilan | 66.493.930 | 55.677.415 |

Extrait du compte de résultat du groupe ABO Wind

| du 01/01/2011 au 31/12/2011 | | Groupe ABO Wind | |
|-----------------------------|---|-----------------------|---------------------------|
| | | Exercice fiscal Euros | Exercice précédent* Euros |
| 1. | Chiffre d'affaires | 77.563.693 | 30.431.471 |
| 2. | Variation du stock de travaux finis et en cours | -13.203.977 | 19.149.021 |
| 3. | Autres produits d'exploitation | 425.445 | 2.456.952 |
| 4. | Achats | 34.812.568 | 26.395.076 |
| 5. | Charges de personnel | 10.759.828 | 9.934.217 |
| 6. | Dotations aux amortissements | 1.599.746 | 2.102.950 |
| 7. | Autres charges d'exploitation courante | 5.703.254 | 6.010.232 |
| 8. | Autres intérêts et revenus comparables | 214.521 | 228.723 |
| 9. | Charges d'intérêts des emprunts et dettes | 4.747.901 | 2.493.603 |
| 10. | Résultat courant | 7.376.385 | 5.330.090 |
| 12. | Impôts sur les bénéfices | 3.129.685 | 963.353 |
| 13. | Autres impôts | 31.604 | 32.146 |
| 14. | Bénéfice de l'exercice | 4.215.096 | 4.334.591 |

*Les chiffres de l'exercice précédent ont été corrigés de toutes les charges et de tous les produits de l'exercice 2010 imputables à la déconsolidation du groupe Eurowind au 31/12/2010.

Organisation groupe ABO Wind



Mai 2012

Allemagne

ABO Wind AG

Wiesbaden

(Siège / Headquarters)
Unter den Eichen 7
65195 Wiesbaden
Allemagne
Tel.: +49 (0)611 26 76 50
Fax: +49 (0)611 26 76 55 99
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Mainz

Oberdorfstraße 10
55262 Heidesheim
Allemagne
Tel.: +49 (0)6132 89 88 00
Fax: +49 (0)6132 89 88 29
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Berlin

Volmerstraße 7b
12489 Berlin
Allemagne
Tel.: +49 (0)30 67 82 27 02
Fax: +49 (0)30 67 82 27 36
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Saarbrücken

Metzer Str. 158
66117 Saarbrücken
Allemagne
Tel.: +49 (0)681 99 88 99 5
Fax: +49 (0)681 99 88 99 4
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Espagne

ABO Wind ESPAÑA S.A.

Valencia

Embajador Vich 3, 3 Q
46002 Valencia
España
Tel.: +34 902 198 937
Fax: +34 902 198 938
global@abo-wind.es
www.abo-wind.es

Argentine

ABO Wind Energías Renovables S.A.

Av.
Alicia Moreau de Justo 1050
Piso 4 Oficina 196 – Dock 7
C1107AAP – Puerto Madero
Ciudad de Buenos Aires
Argentina
Tel.: +54 (0)11 5917-1235
www.abo-wind.com

France

ABO Wind SARL

Toulouse

2 rue du Libre Echange
CS 95893
31506 Toulouse CEDEX 5
France
Tel.: +33 (0)5 34 3116 76
Fax: +33 (0)5 34 3163 76
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Orléans

19 boulevard Alexandre
Martin
45000 Orléans
France
Tel.: +33 (0)2 38 52 21 65
Fax: +33 (0)2 38 25 92 01
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Nantes

12 allée Duguay Trouin
44000 Nantes
France
Tel.: +33 (0)2 51 72 79 57
Fax: +33 (0)2 40 89 34 56
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Grande-Bretagne

ABO Wind UK Limited

Suite 1/18
Alba Innovation Centre
Alba Campus
Livingston
EH54 7GA
Tel.: +44 0800 066 5631
Fax: +44 01 50 65 92 357
uk@abo-wind.com
www.abo-wind.com

Irlande

ABO Wind Ireland Limited

53 Glasthule Road
Sandycove
Co. Dublin
Irlande
Tel.: + 353 (0)1 66 36 133
Fax: +353 (0)1 230 4058
ireland@abo-wind.com
www.abo-wind.com

The logo for ABO Wind features the word "ABO" in a bold, orange, sans-serif font, positioned above the word "WIND" in a bold, blue, sans-serif font. The letters are closely spaced and have a modern, clean appearance.